

CISION CODE 68
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réfection et construction des infrastructures municipales

Le gouvernement du Québec accorde 3 M\$ pour la construction d'un nouveau centre communautaire à L'Ange-Gardien

L'Ange-Gardien, le 10 mars 2022. — La députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire à la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Émilie Foster, est fière d'annoncer, au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, qu'une somme de 3 000 000 \$ est accordée à la Municipalité de L'Ange-Gardien pour la construction d'un centre communautaire.

Le nouveau bâtiment d'environ 1 100 mètres carrés sera érigé sur deux niveaux au 70, rue du Tricentenaire. Au rez-de-chaussée seront notamment situés une grande salle, des bureaux administratifs, une cuisine, une infirmerie, un vestiaire, une salle d'allaitement, une salle mécanique et électrique ainsi qu'une salle pour la sonorisation. Le second niveau logera entre autres des espaces de rencontre, un bureau, une pièce de rangement ainsi qu'une salle mécanique.

Citations

« Avoir des infrastructures collectives de qualité est important pour favoriser le dynamisme de nos municipalités. C'est pourquoi je me réjouis du soutien de 3 M\$ qui est accordé par notre gouvernement pour la construction d'un nouveau centre communautaire à L'Ange-Gardien. Nous avons toutes les raisons d'être fiers du résultat auquel nous sommes parvenus dans le cadre de cette belle collaboration avec la Municipalité. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« C'est une excellente nouvelle pour la population de L'Ange-Gardien. Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'excellente collaboration entre notre gouvernement et la Municipalité de L'Ange-Gardien au bénéfice de l'ensemble de ses citoyens. Le bâtiment pourra accueillir des organismes communautaires dans un milieu plus sécuritaire et mieux adapté à leur mission. Cet investissement démontre que notre gouvernement est en action pour le développement et la vitalité de nos régions. »

Émilie Foster, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré

« Je suis très content pour la population de L'Ange-Gardien. Cet équipement va grandement améliorer la qualité de vie et de service de la population. Ce sera une infrastructure de qualité. Je remercie la députée et la ministre de l'aide financière octroyée. »

Pierre Lefrançois, maire de la Municipalité de L'Ange-Gardien

Faits saillants

- L'aide financière provient du programme [Réfection et construction des infrastructures municipales](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2021-2031](#).
- Le PQI 2021-2031 prévoit des investissements de plus de 7,6 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Liens connexes

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



twitter.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : **Bénédicte Trottier Lavoie**

Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Affaires municipales et de
l'Habitation
514 686-7100

Information : **Équipe des relations de presse**

Direction des communications du
ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746

Samuel Lachance

Attaché politique
Bureau de circonscription de la
députée de Charlevoix–Côte-
de-Beaupré et adjointe
parlementaire de la ministre de
l'Enseignement supérieur
418 827-5115